

MARTIN Raymond
conseiller municipal

à

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Objet : **quatrième contribution** pour la révision du PLU de NEFFIES

Copie au Commissaire enquêteur

- M le Maire, vous avez été destinataire de trois précédentes contributions de ma part dans le cadre de la révision du PLU par voie électronique. Ces contributions ont été signées et collées par mes soins dans le registre à l'attention de M le Commissaire enquêteur. Plusieurs mois après, cette participation comme simple citoyen n'a suscité ni de votre part ni d'autres élus en charge des dossiers d'urbanisme dans notre commune aucune remarque ou observation sur le dit registre... Soit.
- Or ces trois contributions écrites étaient spécifiées destinées **à tous les élus** du conseil municipal. Elles n'ont aucun caractère « administratif », plutôt des réflexions d'un ancien élu auprès d'autres élus avant que la révision du PLU aille à son terme...
- Plusieurs élus m'ont appris tout dernièrement ne jamais avoir reçu de la mairie ces courriers qui leur étaient pourtant destinés, ni sous forme papier ni même par transmission des courriels reçus en mairie où ils figuraient en pièces jointes.
- Cela me laisse pantois.... Ces courriels archivés par mes soins aux dates du 1^{er} mars 2015, du 15 avril 2015 et du 15 février 2016 auraient pu être envoyés chaque fois très facilement par voie électronique à l'ensemble des élus en quelques minutes... Vous semblez méconnaître les droits fondamentaux des élus. **Cette correspondance leur étant aussi destinée, elle ne vous appartenait pas et vous ne pouviez pas décider qu'elle ne soit pas transmise à leurs destinataires, d'autant qu'ils sont élus de la commune et amenés à décider le futur des questions d'urbanisme de Neffiès, objet de cette enquête publique.**

Dans toutes les communes, la politique d'urbanisme menée induit directement des effets sur la scolarisation des enfants des familles qui ont décidé d'y vivre.

Quand les conditions sont optimales, les effectifs scolaires augmentent régulièrement. Qu'en est-il pour l'école Louis Authié de NEFFIES ?

Voici les données numériques consultables sur la base de données du site de l'inspection académique de l'Hérault

Rentrée	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Effectif	88	87	91	91	101	95	110	110

Ces effectifs sont en **totale contradiction avec le scénario catastrophe d'expansion démographique** décrit dans l'étude menée par le cabinet OMLB.

Pourtant cette évolution des effectifs scolaires de NEFFIES sur la période 2009-2016 correspond à l'analyse de l'inspection académique, collée avec cette quatrième contribution sur le registre du PLU de la commune.

Dans cette analyse, sont relevés :

- en page 1 : « que la croissance record n'est plus d'actualité »
- en page 1 aussi : « que la tendance indique plutôt une stabilisation des effectifs pour les années à venir »
- en bas de page 2, le graphique confirme cette tendance

Si le scénario du cabinet a oublié cet aspect démographique pourtant réel, est-ce parce qu'il contredisait les hypothèses émises ? La question est publiquement posée...

Une étude plus fine, moins doctrinale, aurait été nécessaire à mon sens.

Il aurait fallu y intégrer les ressources disponibles sur le locatif, la situation des maisons à vendre, notamment leurs prix, leur nombre, les délais indispensables à leur vente...

Mais aussi ne devait-on pas se poser la question sur l'éventualité d'une spéculation foncière à cause de l'absence d'une politique municipale volontaire sur le logement social, voire de solutions appropriées d'accession à la propriété pour de jeunes familles...

Cette spéculation liée aux résidents du Royaume-Uni semblerait aujourd'hui être remise en cause par le BREXIT, leurs revenus ayant été rognés par la dévaluation de la livre sterling, il s'amorce déjà à NEFFIES ce qui ressemble à un revirement de tendance...

De quelle maîtrise foncière avec l'objectif de favoriser l'implantation de jeunes ménages est capable la commune ? Le veut-elle ? A terme si rien n'est inversé, les chiffres des effectifs scolaires seront aggravés...

Il était un temps pas si lointain, où les divers lotissements mais aussi les rénovations menées avaient rendu attractive notre commune.

Aujourd'hui le centre du village reste difficile d'accès en voiture, congestionné, dépourvu de commerces ou d'activités permanentes, mais il y a aussi l'essor nouveau de Roujan : nouveau collège, nouveau centre commercial, nouveau centre médical, pompes à carburant, vrai bureau de Poste...

Les jeunes ménages désirent-ils autant s'installer à NEFFIES ? En quoi la municipalité peut-elle y aider ? Va-t-on attendre la fermeture d'un autre poste à l'école ?

A Neffies le 17 janvier 2017